

Établi avec intégrité
et conçu pour gagner :

Le Code de conduite de Kennametal

KENNAMETAL®

3	Message du PDG de Kennametal pour le Code de conduite	
4	Introduction	
	Pourquoi avons-nous un code de conduite ?... 4	
	Qui doit suivre le code ?..... 5	
	Comment dois-je utiliser le code ?..... 5	
	Que se passe-t-il si quelqu'un enfreint le code ?..... 5	
6	Se faire entendre – Demander de l'aide et susciter des inquiétudes	
	Comment puis-je faire un rapport ?..... 7	
	Que se passe-t-il lorsque je fais un rapport ?..... 8	
	Notre société interdit les représailles 9	
10	Gagner de façon intègre	
	Nous attirons et retenons les meilleures personnes	
	Nous maintenons un personnel diversifié et inclusif..... 11	
	Nous nous traitons les uns les autres avec un respect mutuel 12	
	Nous respectons la confidentialité des informations personnelles 13	
	Nous travaillons en toute sécurité, protégeons la santé et sauvegardons l'environnement	
	Nous favorisons un milieu de travail sûr et exempt de toute substance..... 15	
	Nous prenons soin de notre environnement et nous soutenons nos collectivités 15	
	Nous gagnons de façon intègre et grâce à l'innovation	
	Nous garantissons une concurrence loyale..... 17	
	Nous n'utilisons pas la corruption..... 19	
	Nous faisons preuve de bon sens lors de l'échange de cadeaux et d'avantages 22	
	Nous reconnaissons et faisons connaître les conflits d'intérêt..... 24	
	Nous nous conformons à toutes les lois sur l'exportation, l'importation et le contrôle du commerce 25	
	Nous participons avec impartialité au processus politique et dans le respect de toutes les lois et réglementations 27	
	Nous sommes fiers de nos résultats	
	Nous ne négocions pas, ni transmettons des informations internes 29	
	Nous faisons preuve de transparence dans nos rapports financiers 30	
	Nos protégeons les actifs et les informations de notre société 31	
	Nous préservons la propriété intellectuelle... 32	
	Nous utilisons les systèmes d'information de notre société de façon responsable..... 33	
	Nous pratiquons une gestion des dossiers responsable 34	
	Nous communiquons avec prudence 35	
	Nous garantissons nos produits et faisons passer nos clients en premier	
	Nous sommes fiers de la qualité et de la sécurité de nos produits..... 37	
	Nous suivons des règles spéciales lorsque le gouvernement est notre client..... 37	
38	Conclusion	
39	Informations relatives au service d'assistance téléphonique	
40	Index	
41	Certification	



Cher membre de l'équipe,

L'éthique, l'intégrité et le respect sont à la base de notre culture depuis plus de 80 ans, et notre succès futur dépend de la façon dont chacun d'entre vous mène ses affaires au quotidien.

Parfois, dans le monde des affaires, les réponses ne sont pas toujours claires et certaines décisions peuvent être difficiles à prendre. Le code de conduite de Kennametal définit comment nous gagnons avec intégrité, et constitue notre feuille de route pour prendre de bonnes décisions qui nous serviront sur le long terme.

Quel que soit notre rôle individuel chez Kennametal, chacun d'entre nous influe sur la réputation de l'entreprise par ses décisions. Soyez responsable, réfléchissez bien et sachez où aller pour obtenir de l'aide ou pour soulever des questions et des préoccupations.

Nous comptons sur vous pour vivre le code de conduite au quotidien. Vous êtes les protecteurs de la réputation de Kennametal et les bâtisseurs d'un avenir meilleur et toujours plus brillant.

A handwritten signature in black ink that reads "Christopher Rossi". The signature is fluid and cursive.

Christopher Rossi
Président et directeur général

Pourquoi avons-nous un code de conduite ?

Chez Kennametal, gagner avec éthique et intégrité est au cœur de tout ce que nous faisons. Les actions et les décisions de chaque membre de l'équipe de Kennametal et de tout partenaire commercial soutiennent cet objectif mondial partagé. Nos valeurs principales et notre engagement à l'excellence définissent ce que nous sommes et nous guident vers le futur.

Nous comprenons tous que prendre les bonnes décisions et engager les bonnes actions sont essentiels à la réussite de Kennametal, mais il existe des cas où la meilleure approche à une situation n'est pas claire :

- Des dilemmes éthiques ou des facteurs complexes nous poussent à rechercher des lignes directrices plus approfondies.
- Il se peut qu'il y ait des risques que nous ne comprenons pas complètement.
- Des lois ou des pratiques dans le contexte du lieu de travail peuvent être en conflit avec les valeurs fondamentales de Kennametal.

Notre Code de conduite (le « Code ») est un guide de référence – qui tient lieu de ressource pour obtenir une vision claire des valeurs partagées et des principes fondamentaux qui définissent le mode de fonctionnement de Kennametal au niveau mondial.



Bien que le Code ne puisse pas expliquer toutes les lois que nous devons suivre ou répondre à chaque question éthique que nous nous posons, il reflète les attentes de Kennametal à l'égard du comportement éthique au niveau mondial et fournit un cadre pour prendre les

bonnes décisions – c'est pourquoi, nous pouvons être confiants qu'en suivant le Code, nous serons en mesure de gagner avec intégrité.

“ Nos valeurs fondamentales et **notre engagement envers l'excellence** définissent qui nous sommes et **orientent notre progression vers l'avenir.** ”

Qui doit suivre le code ?

Le Code s'applique à tous les employés, administrateurs et dirigeants de Kennametal et nos succursales dans le monde. Nous attendons aussi de nos partenaires commerciaux, incluant les fournisseurs, agents, distributeurs et sous-traitants qu'ils se conduisent eux-mêmes en conformité avec les exigences de notre Code. Les fournisseurs de Kennametal sont censés connaître et suivre les lignes directrices de nos *Principes de déontologie des fournisseurs* et exiger de leurs propres fournisseurs et sous-traitants qu'ils se conforment aux mêmes normes élevées.

Comment dois-je utiliser le code ?

Vous devez considérer le Code comme une ressource fiable et sûre lorsque vous avez des questions ou avez besoin d'un conseil. Le Code fournit un cadre pour prendre les bonnes décisions et contient des exemples sur la manière de gérer des dilemmes éthiques potentiels. En cas de doute, contactez les ressources référencées dans le Code pour déterminer la meilleure ligne d'action. Nous voulons que chaque membre de nos équipes fasse les bons choix pour soutenir la réussite et la réputation de Kennametal.

Que se passe-t-il si quelqu'un enfreint le code ?

Chez Kennametal, nous gagnons lorsque nous travaillons ensemble. Cela s'applique non seulement à notre manière de produire et de vendre nos produits, mais en particulier, à notre comportement sur le lieu de travail et sur le marché. Nous prenons les infractions au Code très au sérieux et les individus qui omettent de se conformer au Code seront tenus responsables et peuvent faire l'objet d'une mesure disciplinaire, pouvant aller jusqu'au licenciement.

PRISE DE DÉCISION ÉTHIQUE

Faire des choix pertinents est une des tâches essentielles au sein de Kennametal. Une réflexion et un examen approfondis nous aident à faire les bons choix, chaque jour. Si vous vous trouvez dans une situation où l'approche correcte n'est pas claire, posez-vous ces questions qui vous aideront à faire le bon choix :

EST-CE QUE JE FAIS LE BON CHOIX ?

Est-ce que ce choix aura une incidence positive sur Kennametal ?

Est-ce que cela me semble correct ?

Est-ce que cette décision est conforme au Code, à la loi et aux politiques d'entreprise ?

Est-ce que mes collègues ou amis seraient d'accord avec la mesure ou la décision prise ?

Aurais-je envie de lire un article sur ma décision ou ma ligne d'action dans le journal local ?

OUI

NON

INDÉCIS

Si vous répondez « **NON** » ou « **INDÉCIS** » à une des questions ci-dessus – il est temps de demander conseil **immédiatement**.

Se faire entendre

Demander de l'aide et susciter des inquiétudes

Gagner dans l'environnement professionnel et sur le marché dépend en grande partie de notre réputation en tant que partenaire solide et entreprise éthique. Nous avons besoin que tous les membres des équipes Kennametal et nos partenaires commerciaux travaillent ensemble pour soutenir notre réputation d'intégrité au niveau de nos actes et de nos paroles. Pour y parvenir, nous prenons non seulement les bonnes décisions à l'égard de notre propre comportement, mais nous avons aussi le courage de nous exprimer si nous avons des questions sur le bon choix ou si nous voulons dénoncer des écarts de conduite possibles.



Ressources de Référence

Les ressources suivantes sont mises à votre disposition pour obtenir des conseils et signaler des problèmes :

- Votre supérieur immédiat, le directeur du niveau hiérarchique suivant ou un membre de l'équipe de direction régionale ou d'entreprise
- Le Bureau d'éthique et de conformité
 - La ligne d'assistance téléphonique de Kennametal (*informations additionnelles ci-après*)
 - Email : k-corp.ethics@kennametal.com
 - Téléphone : +1 412-248-8275
 - Par courrier :
Kennametal Inc.
Office of Ethics and Compliance
525 William Penn Place, Suite 3300
Pittsburgh, Pennsylvania, USA 15219
- Le Bureau du directeur des services juridiques
- Audit interne
- Votre représentant des ressources humaines

La ligne d'assistance téléphonique de Kennametal

Les rapports transmis sur la ligne d'assistance peuvent se faire par téléphone ou via Internet, dans votre propre langue de manière confidentielle et anonyme,

si la loi locale l'y autorise. La ligne d'assistance est opérée par un tiers indépendant et est disponible 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Nous vous encourageons fortement à fournir le plus d'informations possibles dans votre rapport communiqué sur la ligne d'assistance pour permettre une investigation approfondie.

Veillez consulter la page 39 de ce Code pour connaître le numéro de la ligne d'assistance correspondant à votre emplacement. Lorsque ce dernier est disponible, utilisez le numéro de ligne spécifique à votre pays indiqué dans ce Code. Si vous êtes aux États-Unis ou au Canada, le numéro gratuit permettant de contacter la ligne d'assistance est le +1-877-781-7319. Si vous êtes situé à un emplacement auquel ne correspond aucun numéro de téléphone listé, vous devez dans un premier temps composer le numéro d'accès international AT&T applicable à votre emplacement suivi du +1/977-781-7319. Des informations additionnelles sont disponibles sur le site du Bureau Kennametal d'éthique et conformité, accessible depuis le Hub.

Vous pouvez envoyer des rapports de manière confidentielle et anonyme, à tout moment à la ligne d'assistance de Kennametal, via Internet à :

<https://kennametal.ethicspoint.com>



Comment puis-je faire un rapport ?

Kennametal vous invite et vous encourage à signaler et faire un rapport si vous avez conscience d'une violation du droit, de la politique de l'entreprise ou du présent Code. Nous comprenons qu'il est nécessaire de poser des questions ou de signaler des problèmes, bien ce ne soit pas une tâche aisée, c'est pourquoi nous mettons à votre disposition différentes de ressources que vous pouvez contacter.

Se faire entendre

Que se passe-t-il lorsque je fais un rapport ?

Nous avons mis en place un processus professionnel, objectif et confidentiel pour évaluer et répondre à tous les rapports transmis à la ligne d'assistance et aux questions d'éthique. Si vous signalez un problème, Kennametal le prendra au sérieux et enquêtera immédiatement et en conformité avec le droit local.

Toutes les informations associées à un rapport sont maintenues dans la confidentialité et limitées aux personnes qui sont nécessaires à l'investigation et aux mesures prises pour résoudre les problèmes identifiés. Si possible, nous partagerons les résultats de l'enquête avec la personne qui a émis le rapport. Si vous choisissez de faire un rapport anonyme via la ligne d'assistance, vous recevrez un numéro de référence pour vérifier le statut de votre rapport ou répondre à des demandes de renseignements supplémentaires.



“ Si vous soulevez un problème, Kennametal le **prendra au sérieux** et **l'examinera rapidement.** ”

Notre société interdit les représailles

Nous admettons qu'il existe des circonstances où vous pourriez être réticent à demander des conseils ou signaler des problèmes. Toutefois, nous sommes résolument engagés à ne tolérer aucun acte de représailles contre toute personne qui fait un rapport de bonne foi concernant un écart de conduite éthique ou légal, connu ou suspecté. Faire un rapport « de bonne foi » signifie simplement fournir toutes les informations dont vous disposez et que vous considérez comme véridiques. Vous serez rassuré de savoir qu'aucune mesure de représailles ne sera exercée contre vous si vous signalez une violation suspectée du présent Code en toute bonne foi – même si vos préoccupations se révèlent infondées.

Kennametal observe une politique globale qui interdit toute forme de représailles directes et indirectes contre ceux qui signalent un problème en toute bonne foi. Consultez la **Politique d'obligation de rapport et de non représailles** pour plus d'informations.

L'Entreprise ne prendra aucune mesure de représailles contre vous si vous faites un rapport, si vous posez des questions concernant le présent Code ou si vous coopérez à une investigation. Cela signifie que personne ne peut prendre de mesure disciplinaire contre vous ou vous maltraiter si vous demandez conseil ou si vous signalez un problème. Toute personne ayant exercé des représailles fera elle-même l'objet d'une mesure disciplinaire pouvant aller jusqu'au licenciement.

Analyse approfondie : Exemples de représailles



Les mesures de représailles peuvent inclure, toutefois sans limitation, ce qui suit :

- Renvoi ou mise à pied
- Rétrograder ou sanctionner
- Refuser d'accorder les avantages, les heures supplémentaires ou les promotions
- Intimidation
- Ne pas embaucher ou réembaucher
- Réaffectation qui affecte les perspectives de promotion
- Réduction du salaire ou des heures travaillées
- D'autres types de représailles peuvent inclure l'exclusion intentionnelle d'une personne des activités de l'entreprise ou agir d'une manière qui a un impact négatif sur l'environnement de travail de cette personne.

Gagner de façon intègre

Nous attirons et retenons les meilleures personnes.

Nous faisons tout notre possible pour attirer, engager, former et garder les meilleurs effectifs tout en offrant un environnement de travail attractif et stimulant et des opportunités d'apprentissage et de développement continu.

Nous maintenons un personnel diversifié et inclusif.

Nous apprécions les milieux divers et les perspectives de nos employés et pensons que la diversité nous donne le pouvoir de gagner pour nos clients et les parties prenantes. Nous traitons tous les membres des équipes et les partenaires commerciaux de manière juste et équitable toutes les chaque nous prenons des décisions liées à l'emploi et nous offrons des opportunités aux individus uniquement basées sur le mérite. Kennametal interdit toute forme de harcèlement ou de discrimination fondée sur toute caractéristique personnelle protégée par la loi.

Gagner avec intégrité signifie...

- Apprécier et exploiter les opinions et les expériences diverses au sein de Kennametal, parmi vos collègues ou les partenaires commerciaux.
- Apprécier et évaluer les personnes en fonction de leurs contributions à l'Entreprise et de leur expérience et compétences.
- Fonder toutes les décisions liées à l'emploi, incluant le recrutement, les licenciements, les promotions ou les transferts de poste seulement sur les besoins de l'entreprise, les qualifications individuelles, les capacités, les contributions et les performances démontrées.
- Respecter les droits humains basiques de tous les individus quelque soit l'endroit où ils opèrent.



LES FONDAMENTAUX

Kennametal s'engage à maintenir un environnement de travail qui est exempt de toute forme de harcèlement et de discrimination, incluant mais sans limitation, celles fondées sur les caractéristiques suivantes, en conformité avec le droit local :

- Race ou couleur de peau
- Religion
- Âge
- Sexe
- Identité de genre
- Invalidité
- Orientation sexuelle
- Origine nationale ou ethnique
- Statut matrimonial et situation de famille
- Statut de citoyenneté
- Statut d'ancien combattant
- Toute autre caractéristique protégée par la loi ou la réglementation en vigueur



Gagner de façon intègre

Nous nous traitons les uns les autres avec un respect mutuel.

Chez Kennametal, nous apprécions une forte culture de respect mutuel et interdisons tout type de discrimination, harcèlement et intimidation. Que ce soit au cours de nos opérations ou de la conduite de nos affaires, nous traitons les autres avec respect et dignité.



Gagner avec intégrité signifie...

- Se conduire professionnellement et traiter les autres avec respect et dignité à tout moment.
- Ne jamais harceler, menacer avec violence ou intimider les autres.
- Être conscient que les autres puissent trouver votre comportement inapproprié ou offensif.
- Pour les leaders, encourager une culture de respect mutuel au sein de votre équipe.



LES FONDAMENTAUX

Le harcèlement et l'intimidation sont des comportements inopportuns exercés à l'encontre d'une personne ou d'un groupe de personnes fondés sur des actions ou une conduite qui :

- Vise à nuire à l'auto-estime d'une personne ou créer un environnement de travail intimidant, hostile ou offensif;
- Entraîne une altération des performances au travail; ou
- A un impact nuisible sur les opportunités de carrière, le développement ou l'avancement.

Nous respectons la confidentialité des informations personnelles.

Nos employés nous font confiance pour protéger les informations personnelles et privées qu'ils partagent avec nous. Nous nous conformons aux lois sur la confidentialité et la protection des données qui s'appliquent aux informations que nous collectons et sommes extrêmement prudents lors de la collecte, de l'utilisation ou du stockage des informations personnelles des employés et des partenaires commerciaux.

Gagner avec intégrité signifie...

- Savoir comment identifier des informations personnelles et les gérer de manière appropriée en conformité avec la politique de l'Entreprise et le droit.
- Collectez, accédez et enregistrez des informations personnelles seulement si vous êtes autorisé à le faire et en avez besoin pour effectuer votre travail.
- Ne jamais partager des informations personnelles avec une personne qui n'est pas censée les recevoir.

Nous gagnons lorsque nous prenons les bonnes décisions.

Hier, lorsque j'ai utilisé la photocopieuse, je suis tombé sur des informations concernant des salaires que je ne suis pas censé connaître. En y jetant un coup d'oeil, je pouvais voir les noms de certains de mes collègues et des informations liées à leur salaire. C'était extrêmement tentant d'examiner ces documents de plus près, car ce sont des informations précieuses d'autant plus que je souhaite demander une augmentation. Malgré tout, aussi tentant que ça l'était, j'ai plié le papier et l'ai apporté directement à ma supérieure hiérarchique. Je sais combien elle a apprécié mon geste d'avoir respecté ces informations personnelles qui ne m'étaient pas destinées et de les lui avoir rapportées.



Nous travaillons en toute sécurité, protégeons la santé et sauvegardons l'environnement.

Nous savons qu'une performance remarquable au niveau de l'environnement, la santé et la sécurité (EHS) contribue à la réussite de Kennametal et est nécessaire pour atteindre notre potentiel de pleine croissance. Nous mettons la performance EHS au centre de notre activité en incorporant des pratiques de sécurité, de responsabilité sociale et d'excellence environnementale dans nos opérations quotidiennes et nos processus de prise de décision.

Nous favorisons un milieu de travail sûr et exempt de toute substance.

Nous partageons tous la responsabilité de maintenir un environnement de travail sûr, sain et sans abus de drogues et aussi de prévenir tout accident de travail et incident lié à l'environnement dans le monde entier. Cela commence par la conformité à toutes les lois et réglementations mondiales qui s'appliquent à nous. Mais cela signifie aussi agir intelligemment à l'égard de la sécurité – depuis la manière dont nous prenons soin de nous et du bien-être d'autrui – la sécurité est un effort d'équipe.



Gagner avec intégrité signifie...

- Ne jamais laisser son jugement ou ses aptitudes être compromis par la consommation de drogues ou d'alcool sur le lieu de travail.
- Ne pas être en possession, utiliser, vendre, proposer ou distribuer des drogues illicites ou autres substances réglementées dans le cadre de son travail chez Kennametal.
- Respecter et se conformer à toutes les politiques qui exigent un équipement de sécurité de protection – sans exception.
- Connaître et se conformer à toutes les procédures de sécurité que ce soit sur le lieu de travail ou en visite.
- Signaler immédiatement les accidents de travail, l'absence de dispositifs de protection sur les outils ou les machines ou autres problèmes de sécurité.

Nous prenons soin de notre environnement et nous soutenons nos collectivités.

Ensemble, nous nous efforçons de mener notre activité et de créer et vendre nos produits de manière qui ne nuise pas à l'environnement, en conformité avec la **Déclaration de politique sur l'environnement, la santé et la sécurité** de Kennametal. Nous sommes en conformité avec toutes les lois environnementales en vigueur. Nous communiquons à nos employés et au public des informations sur la manière de manipuler et d'utiliser nos produits en toute sécurité ainsi que des informations sur la gestion appropriée des produits en fin de vie, incluant le recyclage. Nous nous assurons que tous les contrôles et autorisations liés à l'environnement sont implémentés et fonctionnent correctement. Nous soutenons nos communautés voisines non seulement à travers des pratiques EHS pertinentes et saines, mais aussi des projets bénévoles et des dons caritatifs.

Gagner avec intégrité signifie...

- Comprendre et se conformer aux lois et aux politiques de l'Entreprise à l'égard de la mise au rebut des déchets.
- Obtenir tous les permis environnementaux et professionnels obligatoires.
- Conserver tous les dossiers EHS en conformité avec la politique de conservation des dossiers de l'Entreprise.
- Signaler immédiatement toute fuite chimique, écoulements ou autres problèmes liés à l'environnement.
- Rechercher constamment des opportunités de limiter les émissions globales dans l'environnement et réduire la consommation énergétique.
- S'impliquer dans des activités bénévoles pour soutenir les communautés dans lesquelles nous vivons et travaillons.



Nous gagnons de façon intègre et grâce à l'innovation.

Nous gagnons toujours nos marchés avec intégrité, uniquement sur la base des mérites de notre travail, la qualité de nos produits et notre engagement à l'excellence commerciale. Nous agissons de manière éthique, suivons les règles qui gouvernent notre activité et ne compromettons jamais notre réputation en essayant d'obtenir des avantages indus.

Nous garantissons une concurrence loyale.

Chez Kennametal, nous nous démarquons de façon dynamique pour notre concurrence honnête et équitable, basée sur la force de nos produits et services. Dans le monde entier, de nombreuses lois encouragent la concurrence libre et non faussée et réglementent la manière dont nous interagissons avec nos concurrents. Ces lois sont complexes et varient de pays en pays et les conséquences de la violation de ces lois sont graves. Nous nous conformons avec la **Procédure de respect du droit de la concurrence** de Kennametal et toutes les lois mondiales sur la concurrence et même l'apparence d'actes répréhensibles.



“ ...nous nous démarquons de nos concurrents avec énergie, **honnêteté** et **impartialité** ”

Gagner avec intégrité signifie...

- Faire de la concurrence de manière enthousiaste et dynamique, mais toujours honnête – gagner des marchés sur la base de la valeur, de la qualité et du service.
- Être exact et sincère dans les transactions avec les clients et faire attention de ne pas déformer la qualité, les prix, les caractéristiques ou la disponibilité de nos produits ou services ou ceux de nos concurrents.
- Connaître et se conformer à toutes les lois applicables – ne jamais se mettre d'accord avec un concurrent pour établir les prix, se partager les clients ou les marchés, limiter la production, truquer les offres ou autres méthodes pour restreindre la concurrence dans nos marchés et ne jamais discuter des prix ou des détails de produits avec les concurrents.
- Ne jamais accepter n'importe quelle forme de boycott.
- Se familiariser avec les lois sur la concurrence avant de participer à des réunions d'associations professionnelles ou demander des conseils en cas de doute.
- Ne pas demander à quelqu'un de prendre un service ou un produit dont il ne veut pas pour obtenir un service ou produit qu'il souhaite.

Analyse Approfondie :

Informations sur la Concurrence



Il est essentiel que nous comprenions que des règles spécifiques s'appliquent lorsque nous collectons des informations de nature concurrentielle :

- Ne pas chercher à obtenir des informations confidentielles liées à un concurrent et ne pas les accepter sauf avec l'approbation explicite du Bureau du directeur des services juridiques.
- Ne pas recruter les employés d'un concurrent pour obtenir des informations confidentielles. Les personnes nouvellement recrutées ne doivent jamais apporter de documents ou de fichiers électroniques provenant de leur ancien employeur.
- Si des informations sont marquées « Confidentiel » ou une mention similaire, s'adresser à une personne du Bureau du directeur des services juridiques avant de les utiliser.
- Ne pas échanger des informations de marketing ou autres renseignements commerciaux avec les concurrents.
- Même si des informations de nature concurrentielle atterrissent sur votre bureau, demandez conseil au Bureau du directeur des services juridiques avant de les utiliser.

Nous gagnons lorsque nous prenons les bonnes décisions.

J'assistais récemment à une conférence d'une association professionnelle, lorsque l'une de mes anciennes collègues qui travaille maintenant pour un concurrent a commencé à parler de prix. Je savais que je ne pouvais pas engager une telle conversation mais je ne voulais pas non plus paraître impolie en coupant court à la discussion. Malgré mon malaise, j'ai trouvé le courage de dire à mon ancienne collègue qu'en dépit de mon souhait de prendre de ses nouvelles, j'étais consciente que nous devons éviter ce genre de sujet de conversations du fait que nous ne travaillions plus ensemble. Je lui ai souhaité bonne continuation et ai pris congé d'elle. Ce jour-là, après la conférence, j'ai appelé mon directeur pour lui dire ce qui s'était passé. Il a vraiment apprécié mon appel et m'a dit qu'il transmettrait l'information à l'un des avocats du Bureau du directeur des services juridiques.

Nous n'utilisons pas la corruption.

Chez Kennametal, nous n'offrons pas de pots-de-vin ou ne nous livrons pas à des actes de corruption. Cela signifie que nous n'offrons ou n'acceptons jamais une chose de valeur pour influencer une décision commerciale ou obtenir un avantage indu. Cela est vrai, dans le cadre d'une activité commerciale privée ou de transactions avec des représentants gouvernementaux – et cela s'applique dans n'importe quel endroit du monde où nous faisons des affaires.

Il existe plusieurs lois qui interdisent la subornation et la corruption dans les transactions autour du monde. Ces lois et la politique de l'Entreprise interdisent strictement à tout employé de Kennametal ou à un tiers travaillant pour notre compte, y compris les agents, distributeurs ou fournisseurs, de proposer ou d'accepter des pots-de-vin ou des commissions sous toute forme que ce soit. Les sanctions pour des pots-de-vin peuvent être graves pour notre Entreprise et les individus concernés, incluant des peines d'emprisonnement et des amendes et sanctions très lourdes. Dans toutes nos transactions commerciales chez Kennametal, nous devons nous conformer à toutes les lois contre la corruption et travailler de manière diligente pour garantir que nous exerçons une concurrence honnête et que nous prenons des décisions de manière éthique et en conformité avec la loi.



LES FONDAMENTAUX

La corruption est généralement définie comme le fait d'accorder ou la proposition de donner ou de promettre une chose de valeur à toute personne avec laquelle nous faisons des affaires – directement ou via des intermédiaires – dans le but d'obtenir un avantage commercial indu. La corruption peut prendre plusieurs formes, tel que des versements d'argent, des opportunités commerciales et d'emploi ou encore des cadeaux ou des voyages, entre autres.

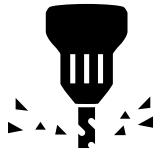
Reportez-vous à la **Politique globale anti-corruption** pour plus d'informations.

Gagner avec intégrité signifie...

- Ne jamais offrir quelque chose de valeur à quelqu'un dans le but d'obtenir un avantage commercial indu.
- Ne jamais dissimuler ou tenter de dissimuler un pot-de-vin.
- Faire preuve de diligence raisonnable et superviser les activités des tiers, incluant les agents, distributeurs, fournisseurs et autres personnes travaillant avec Kennametal, pour vérifier que leurs activités sont en conformité avec la loi et les politiques de l'Entreprise en vigueur.
- S'assurer de consigner avec exactitude tous les paiements et les transactions.
- Toujours observer la loi et la politique de l'Entreprise dans le cadre des interactions avec les représentants gouvernementaux.
- Ne jamais faire appel à un tiers pour entreprendre une activité prohibée en tant qu'employé ou représentant de Kennametal.
- Ne jamais effectuer un paiement de facilitation sans l'approbation écrite préalable du Bureau du directeur des services juridiques.

Nous gagnons lorsque nous prenons les bonnes décisions.

J'ai travaillé avec le même agent sur un projet pendant des années. Il s'est toujours montré très efficace dans son travail et je l'ai toujours apprécié en tant que collègue. Au cours des deux derniers mois, j'ai remarqué que ses factures variaient sensiblement. Les montants en dollars étaient un peu plus élevés, et cela n'était pas justifié sauf sous forme de nouvelle référence de paiements à un sous-traitant. L'idée de mettre sa confiance en doute me déplaisait fortement mais cet incident a agité un drapeau rouge. Après l'avoir interrogé et n'étant pas satisfait de sa réponse, je me suis adressé à mon supérieur hiérarchique pour lui faire part de mon souci. Elle m'a dit qu'agiter le drapeau rouge était la chose à faire et qu'avec le Bureau du directeur des services juridiques, nous déterminerions les prochaines mesures à prendre.



Analyse Approfondie :

Qu'est-Ce Qu'un Représentant Gouvernemental ?

Un représentant gouvernemental est un individu qui travaille pour le gouvernement ou est un agent d'une entité gouvernementale ou contrôlée par le gouvernement. Cela inclut, toutefois sans limitation :

- Les directeurs et les employés d'un ministère gouvernemental, agence ou comité.
- Toute personne qui travaille pour le gouvernement, l'armée ou un parti politique.
- Les directeurs et les employés de sociétés commerciales qui sont détenues en partie ou en totalité par le gouvernement ou l'armée.
- Les directeurs et les employés d'organisations internationales publiques, telles que les Nations Unies.

Le droit américain et les lois de la plupart des pays dans lesquels nous faisons des affaires interdisent strictement la subornation des représentants

gouvernementaux. Voici quelques « drapeaux rouges » à signaler :

- Sommes d'argent ou versements irréguliers payés à des fonctionnaires politiques ou des employés du gouvernement.
- Pourboires ou voyages d'affaires des fonctionnaires politiques ou employés du gouvernement (ou des membres de leur famille) sans suivre les lignes directrices de la politique et les exigences comptables.
- Demandes d'inclure un/des membre(s) de la famille d'un représentant du gouvernement lors d'un voyage pour visiter des usines.
- Recruter des personnes à la demande d'un représentant du gouvernement.
- Demandes de paiement pour accélérer les autorisations gouvernementales, incluant les autorisations des douanes, les permis et les licences.

Gagner de façon intègre

Nous faisons preuve de bon sens lors de l'échange de cadeaux et d'avantages.

Les cadeaux, les invitations et les réceptions peuvent être des outils utiles pour établir un climat de bonne entente et célébrer les accomplissements en commun. Chez Kennametal – nous échangeons seulement des cadeaux et des invitations, lorsque nous sommes sûrs que cela ne compromet en rien notre capacité à prendre des décisions d'affaires impartiales et nous nous conformons à la loi et à la Politique de l'Entreprise. Il est important de toujours tenir compte des circonstances, de la valeur et de l'apparence de tout cadeau et invitation prévu. Veuillez consulter la **Politique relative aux cadeaux professionnels et aux divertissements** de Kennametal pour plus d'informations.



“ ...nous n'échangeons des cadeaux et des avantages que lorsque nous sommes **sûrs** que le faire ne **compromettra pas** notre capacité à prendre **des décisions** commerciales impartiales... ”

Gagner avec intégrité signifie...

- Connaître et se conformer à toutes les politiques de l'Entreprise concernant les cadeaux et les invitations, la planification des événements et les dépenses d'entreprise, incluant l'enregistrement précis de toutes les dépenses et l'obtention de toutes les pré-autorisations obligatoires.
- S'assurer que les cadeaux ou invitations échangés avec les contacts commerciaux ont une valeur nominale, sont raisonnables au vu des circonstances et ne sont pas offerts fréquemment.
- Ne jamais offrir ou accepter de sommes d'argent en espèces ou équivalent, tels que des bons-cadeaux à ou de la part de fournisseurs ou clients.
- S'il paraît incorrect d'accepter un cadeau, il convient de le refuser sur le champ ou de consulter son supérieur hiérarchique ou le Bureau d'éthique et de conformité pour obtenir des conseils à ce sujet.
- Éviter les situations qui puissent nuire à la réputation de Kennametal, comme par exemple, échanger des cadeaux inappropriés ou accepter des invitations incongrues.
- Être vigilant quant aux politiques à l'égard des cadeaux, des clients et des partenaires commerciaux et ne rien offrir qui puisse constituer une violation de ces politiques.

Nous gagnons lorsque nous prenons **les bonnes décisions.**

La semaine dernière, j'ai reçu un appel d'un de mes clients préférés. Il m'a offert deux billets pour un prochain concert... dont toutes les entrées ont été vendues depuis des mois. Nous sommes devenus amis au cours des dernières années et je sais qu'il m'offrirait ces billets en tant qu'ami et non pas par intérêt commercial. Même si j'avais très envie d'accepter son invitation, je me suis dit que notre contrat allait être sur le point d'être renouvelé et je ne voulais pas que l'on pense que mon objectivité avait été compromise. Je savais aussi que ces billets étaient très chers et le fait de les accepter n'aurait pas été conforme à notre politique. C'était très dur de les refuser, mais je sais que j'ai bien fait. Il a été sensible à mon refus poli et je sais qu'il m'a respectée pour cela.

Gagner de façon intègre

Nous reconnaissons et faisons connaître les conflits d'intérêt.

Nous sommes tous responsables pour prendre des décisions et engager des actions qui contribuent aux meilleurs intérêts de l'Entreprise. Un conflit d'intérêt se produit lorsque vos intérêts personnels, financiers ou familiaux interfèrent ou semblent interférer avec votre capacité d'être objectif et d'agir dans le meilleur intérêt de Kennametal. Les conflits d'intérêt peuvent gravement nuire à votre réputation et à celle de l'Entreprise et dans certains cas peuvent aller à l'encontre de la loi.

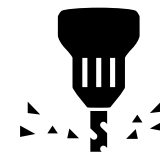
Pour protéger notre Entreprise et encourager la transparence avec nos clients, partenaires commerciaux et actionnaires, nous devons toujours éviter les conflits d'intérêt et signaler tout ce qui nous semble présenter un conflit. Les conflits d'intérêt doivent être signalés et traités en conformité avec la **Politique globale sur les conflits d'intérêt** de Kennametal.



Gagner avec intégrité signifie...

- Signaler immédiatement tout conflit d'intérêt réel ou potentiel à votre supérieur hiérarchique et au Bureau d'éthique et de conformité.
- Lorsqu'un conflit d'intérêt est identifié, s'assurer que toutes les protections nécessaires sont mises en place pour protéger les meilleurs intérêts de l'Entreprise et se conformer avec la loi.
- Éviter les intérêts, les activités ou les relations qui sont en conflit avec les meilleurs intérêts de Kennametal ou votre capacité de prendre des décisions de manière objective.

Analyse Approfondie : Conflits D'intérêt



Le Code ne peut pas couvrir tous les conflits d'intérêt qui peuvent exister, mais voici quelques exemples représentatifs. S'il vous arrive d'avoir un doute au sujet d'une relation ou d'un intérêt, adressez-vous à votre directeur et contactez le Bureau d'éthique et de conformité.

- Recevoir des avantages personnels pour vous-même ou un membre de votre famille, en raison de votre fonction chez Kennametal.
- Conclure des contrats ou accepter des offres de la part d'un fournisseur, sous-traitant ou client de Kennametal, lorsqu'une relation familiale, financière ou personnelle est concernée.
- Détenir une participation substantielle auprès de tout fournisseur, client ou concurrent de Kennametal.
- Être responsable ou avoir la capacité d'autorisation pour un membre de la famille ou un ami proche.
- Participer à toute activité commerciale extérieure en utilisant le temps ou les ressources de Kennametal ou qui fait concurrence à l'activité de Kennametal.
- Travailler ou consulter pour un concurrent de Kennametal tout en étant toujours employé par Kennametal.
- Utiliser, pour un intérêt personnel ou un avantage financier, des informations confidentielles acquises au cours de votre affiliation avec Kennametal.

Nous nous conformons à toutes les lois sur l'exportation, l'importation et le contrôle du commerce.

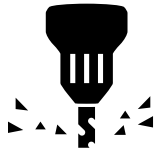
En tant qu'entreprise internationale, nos transactions impliquent souvent le déplacement de produits, la technologie et des services transfrontaliers. Notre activité de commerce au niveau mondial est lourdement réglementée et plusieurs gouvernements établissent des lois et des réglementations pour contrôler les importations et les exportations ainsi que les activités

associées. Nous devons nous familiariser avec ces lois et réglementations qui s'appliquent à nos activités commerciales et nous rappeler qu'elles peuvent être complexes et évoluent constamment. Toutes les activités doivent être conduites en conformité avec la **Politique de conformité en matière d'exportation et de commerce**. Les violations des lois et réglementations mondiales sur le commerce peuvent entraîner de graves sanctions civiles et pénales pour les employés et l'Entreprise incluant la perte de notre capacité à exporter les marchandises à nos clients et aux sites de Kennametal dans le monde.



Gagner avec intégrité signifie...

- Reconnaître et comprendre les contrôles commerciaux qui s'appliquent à votre travail.
- Lorsque de nouvelles opportunités se présentent, consulter la **Politique de conformité en matière d'exportation et de commerce** et demander conseil au Bureau du directeur des services juridiques ou de l'équipe de conformité en matière de commerce avant d'agir, en particulier pour des transactions qui concernent :
 - Applications militaires ou nucléaires ou utilisations finales
 - Poudres métalliques pures ou presque pures (99 % ou plus)
 - Composants pour l'aérospatiale
 - Transactions en espèces ou équivalent pour les clients étrangers
 - Documents d'expédition et de facturation non concordants
 - Adresses de l'acheteur et de destinataire non concordantes
 - Documents manquants
 - Utilisation finale déclarée non conforme avec les caractéristiques du produit



Analyse Approfondie :

Considérations sur la Conformité Globale en Matière de Commerce

Contrôles des importations et des exportations :

Il existe plusieurs exemples de contrôles et de restrictions sur l'importation et l'exportation de nos produits, services et informations techniques. Afin que Kennametal puisse se conformer avec ces restrictions, nous devons connaître les informations ci-après :

- Qui est concerné par la transaction ?
- Est-ce que les utilisateurs finaux ont fait l'objet de sanctions et d'embargos ?
- Quelle est la destination du produit et le mode de transport ?
- Quel produit ou matière est importé ou exporté ?
- Avons-nous observé les exigences réglementaires appropriées ?
- Comment les produits sont-ils utilisés ?

Ne pas oublier que des restrictions légales spéciales s'appliquent aux produits ou à des technologies qui pourraient avoir des applications militaires, nucléaires ou une double utilisation.

Sanctions économiques et embargos :

Il existe des restrictions spécifiques qui s'appliquent aux transactions commerciales avec certains individus et pays. Ces restrictions peuvent s'appliquer à un pays ou un secteur commercial dans son intégralité ou seulement à un utilisateur final défini. Si, à tout moment, vous découvrez qu'une transaction concerne un pays soumis à une sanction ou un embargo, un utilisateur final restreint ou une utilisation finale limitée – ou qu'une partie restreinte est impliquée dans n'importe quel aspect de la transaction – vous devez immédiatement contacter l'équipe de conformité en matière de commerce ou le Bureau du directeur des services juridiques.

Boycotts :

Kennametal est contraint de se conformer aux lois anti-boycott des États-Unis qui nous interdisent de participer à des boycotts non sanctionnés où que nous exerçons notre activité. Les demandes de participation à ces types de boycott peuvent être difficiles à identifier et peuvent être formulées oralement ou par écrit, dans des propositions, des conditions de lettre de crédit et dans les documents de transport. Contactez l'équipe de conformité en matière de commerce si l'une de ces situations se présente.



Nous participons avec impartialité au processus politique et dans le respect de toutes les lois et réglementations.

Chez Kennametal, nous observons toutes les lois qui réglementent l'activité politique entrepreneuriale. Nous tenons aussi compte de la participation individuelle au processus politique et encourageons cette manière de faire, en tant que choix personnel. Afin de se conformer aux lois complexes qui réglementent l'activité politique entrepreneuriale, contactez le Bureau du directeur des services juridiques ou les Relations d'entreprise pour des lignes directrices avant d'engager ou de promettre des contributions au nom de Kennametal.



“ Nous valorisons la participation **individuelle** dans le processus politique. ”

Gagner avec intégrité signifie....

- Si vous participez à des activités politiques personnelles, faites-le durant votre temps libre et à vos propres frais.
- Obtenez l'autorisation avant d'utiliser la propriété, les installations, le temps ou les fonds de la Société pour des activités politiques.
- Ne sollicitez pas les contributions de vos collègues pour des causes politiques durant votre temps de travail ou autre, sur le site de l'Entreprise.
- Ne faites pas de déclarations publiques, y compris sur les réseaux sociaux, sur des problèmes politiques qui pourraient faire croire que vous exprimez l'opinion de Kennametal.
- Participez à des activités politiques d'entreprise pour le compte de Kennametal seulement si vous avez l'autorisation appropriée pour le faire et assurez-vous de bien comprendre et observer toutes les politiques de l'Entreprise qui s'appliquent.
- Si l'on fait pression sur vous, sur le lieu de travail, pour participer à une activité politique ou apporter une contribution, vous devez le signaler immédiatement.

Nous sommes fiers de nos résultats.

Nous sommes fiers de délivrer une performance solide pour nos clients, partenaires commerciaux et actionnaires en conformité avec nos valeurs essentielles d'éthique et d'intégrité.

Nous ne négocions pas, ni transmettons des informations internes.

Lorsque vous travaillez chez Kennametal, vous êtes amené à apprendre des informations sur l'Entreprise, un fournisseur, client ou partenaire commercial, qui a le potentiel d'affecter le cours de ses actions. Si ces informations sont inconnues du public, elles sont considérées comme des informations d'initiés. Acheter ou vendre des actions, en ayant connaissance de ces informations et avant qu'elles soient communiquées au public est illégal et enfreint la politique de l'Entreprise. Chez Kennametal, nous observons toutes les lois qui interdisent le délit d'initié.

Il est aussi illégal et à l'encontre de la **Politique en matière de délit d'initié** de Kennametal, de partager des informations ou de donner un « tuyau » à une autre personne qui peut faire des transactions sur la base de ces renseignements.



LES FONDAMENTAUX

« Donner un tuyau » consiste à fournir des informations (matérielles, non publiques) à quelqu'un d'autre qui les utilise par la suite pour acheter ou vendre des actions. Ces informations peuvent inclure, par exemple, des détails sur une performance financière, des négociations pour acheter ou vendre des actifs ou des entreprises, ou une recherche majeure, des activités de développement ou de nouvelles introductions de produit sur le marché.

Gagner avec intégrité signifie...

- Si vous êtes en possession d'informations d'initiés, vous n'achetez ou ne vendez jamais les actions de l'Entreprise en votre nom ou pour le compte d'un membre de votre famille, un ami ou toute autre personne.
- Soyez vigilant si une personne vous demande des informations d'initiés. Vous devez opposer votre refus et le signaler immédiatement au Bureau du directeur des services juridiques.
- Consultez la **politique en matière d'opérations d'initiés** et si nécessaire, prenez contact avec le bureau du directeur des services juridiques, avant d'acheter ou vendre des titres de la société ou les titres d'un fournisseur, sous-traitant, client, ou autre partenaire de la société



Analyse Approfondie :

Délais de Négociation



Du fait que Kennametal est une société cotée en bourse, les employés, directeurs et membres de notre Conseil d'administration, qui détiennent des informations d'initiés, doivent observer des lignes directrices spéciales de négociation qui déterminent quand et comment, ils peuvent négocier les actions de Kennametal. **La Politique en matière d'opérations d'initiés** fournit des lignes directrices claires pour les directeurs, administrateurs et employés sur la négociation des actions de Kennametal. Contacter le Bureau du directeur des services juridiques pour des conseils supplémentaires.

Gagner de façon intègre

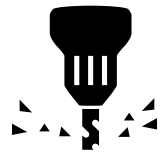
Nous faisons preuve de transparence dans nos rapports financiers.

Chez Kennametal, nous maintenons toujours des bilans financiers exacts et complets et avons des politiques et des contrôles en place pour garantir que nos rapports financiers et leurs divulgations sont complets, exacts et établis en temps voulu.



Gagner avec intégrité signifie...

- Être exact et honnête et observer toutes les politiques de l'Entreprise ainsi que les procédures de contrôle internes lors de l'enregistrement des actifs, passifs, revenus et dépenses.
- Coopérer entièrement avec les auditeurs internes et externes et leur communiquer toutes les informations exigées sur une base exacte, complète et en temps voulu, pour qu'ils puissent nous aider à garantir la conformité avec ces principes.
- Savoir et comprendre que des règles spéciales s'appliquent aux rapports lorsque le client est un gouvernement.



Analyse Approfondie : La Fraude

Qu'est-ce que la fraude ?

La fraude peut être définie comme un « vol par supercherie ». Cela se produit lorsqu'une personne déforme la vérité, omet ou falsifie la documentation ou dissimule des informations pertinentes, souvent pour un gain personnel.

La fraude peut inclure le détournement des fonds de l'Entreprise, le vol de produits ou de matériaux, le piratage informatique et les arnaques liées aux cartes de crédit, et la

supercherie liée aux contrats et aux passations de marché.

Soyez vigilant quant aux signes indiquant que les registres d'une société ont été créés ou modifiés intentionnellement de telle manière qu'ils ne sont plus vérifiables, exacts et complets.

Si vous avez des questions ou des soupçons sur des actes frauduleux au sein de notre Entreprise, contactez immédiatement le Bureau d'éthique et de conformité.

Nos protégeons les actifs et les informations de notre société.

Tous les biens de Kennametal, incluant les actifs financiers, les biens matériels et nos informations confidentielles sont essentiels à notre réussite. Nous devons utiliser ces biens de manière responsable et oeuvrer ensemble pour les protéger contre le vol, la négligence et le gaspillage, qu'il s'agisse de protéger l'accès aux immeubles de la société, l'équipement et les outils ou préserver les informations confidentielles. Nous devons aussi protéger les ressources des clients et les biens qui nous sont fournis pour l'utilisation et la conservation.

Gagner avec intégrité signifie...

- Être responsable lors de l'utilisation des biens, ressources ou informations de Kennametal, des clients et des partenaires commerciaux.
- Observer toutes les procédures de Kennametal lors de l'utilisation des voitures de la société.
- Ne pas utiliser les biens matériels ou les services de Kennametal ou des clients pour votre avantage personnel ou pour celui de toute autre personne.
- Ne pas partager d'informations confidentielles ou exclusives avec toute personne qui ne travaille pas pour l'Entreprise sauf si vous y êtes autorisé.
- Utiliser des informations confidentielles seulement lorsque cela est nécessaire dans le cadre de votre travail.

Nous gagnons lorsque nous prenons **les bonnes décisions.**

Ce matin, j'ai reçu un email qui ne m'était pas destiné – il aurait dû être envoyé à l'un des cadres exécutifs de l'Entreprise qui porte le même nom. Je m'en suis rendu compte après avoir lu la moitié de l'email qui contenait des informations sur des changements stratégiques pour l'Entreprise qui n'ont pas encore été annoncés en interne ou au public. Je me suis demandé pourquoi je recevais ce message, j'ai noté les noms des autres destinataires et me suis aperçu qu'une erreur avait été faite. J'étais tentée de continuer à lire et aussi de partager les informations que j'avais lues avec mes collègues proches car je savais qu'ils n'allaient pas tarder à connaître ces informations de toute façon. Mais je savais que ces renseignements étaient confidentiels et aussi que je n'étais pas censée les avoir reçus. J'ai arrêté de lire le message et ai appelé la personne qui avait envoyé l'email pour lui faire savoir que j'avais reçu le message par erreur. Elle m'a demandé de le supprimer et de ne pas partager les informations contenues et m'a dit qu'elle ferait ce qui est nécessaire de son côté. Je sais qu'elle a apprécié mon appel et je suis contente d'avoir agi ainsi.

Gagner de façon intègre

Nous préservons la propriété intellectuelle.

Notre propriété intellectuelle, y compris nos brevets, copyrights, marques déposées et secrets de fabrication, nous permettent de fournir les produits et les services sur lesquels nos clients peuvent compter. Nous devons protéger notre propriété intellectuelle et faire preuve du même niveau de soin et de respect à l'égard de la propriété intellectuelle des tiers.



Gagner avec intégrité signifie...

- Comprendre comment reconnaître la propriété intellectuelle et comment la préserver.
- S'assurer que tous les accords de non divulgation sont établis.
- Respect de la propriété intellectuelle et des brevets en vigueur de tiers.
- Ne jamais utiliser de matériels téléchargés de l'Internet dans les matériels de l'Entreprise sans permission et ne pas faire de multiples copies d'articles pour une distribution générale sans les autorisations appropriées.
- Ne pas utiliser de schémas ou documents marqués « confidentiel » sans permission.
- Demander conseil au Bureau du directeur des services juridiques en cas de doute sur ce qui doit être considéré comme propriété intellectuelle ou s'il est estimé que la propriété intellectuelle de Kennametal est en péril.





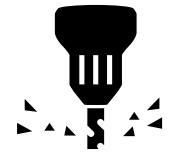
Nous utilisons les systèmes d'information de notre société de façon responsable.

Les systèmes d'informations de notre Entreprise sont essentiels à notre capacité de conduire nos affaires de manière efficace et sûre. Nous sommes tous responsables de faire preuve de jugement et d'observer les politiques de l'Entreprise lorsque nous utilisons nos systèmes d'information.

Gagner avec intégrité signifie...

- Suivre toutes les politiques et les procédures de l'Entreprise lors de l'utilisation des ordinateurs, dispositifs portables et réseaux de Kennametal.
- Utiliser des mots de passe robustes qui ne peuvent pas être devinés facilement et ne jamais partager de mots de passe ou autres informations de connexion avec des personnes non autorisées.
- Signaler immédiatement les emails ou une activité des systèmes suspects, ainsi que toute violation de données suspectes.
- Verrouiller l'ordinateur ou l'équipement lorsqu'il n'est pas utilisé, même si l'on s'absente pendant une courte période de temps.
- Faire en sorte que l'espace de travail soit organisé de manière à repérer tout de suite s'il manque quelque chose.
- Ne jamais utiliser les systèmes de l'Entreprise pour des activités illégales ou créer, discuter ou envoyer des matériels inappropriés.
- Même si une utilisation personnelle limitée de notre réseau informatique est autorisée, assurez-vous que votre utilisation n'interrompt pas le service aux clients ou perturbe votre aptitude à faire votre travail.
- Rappelez-vous que l'Entreprise a le droit de contrôler votre ordinateur et l'utilisation des systèmes, tel qu'il est autorisé par la loi en vigueur.

Plus D'infos : Accès À Distance



Si vous devez accéder aux systèmes de Kennametal depuis des sites éloignés, prenez des précautions pour vérifier que votre accès à distance ne présente pas de risque pour nos systèmes ou nos données :

- Utilisez uniquement les dispositifs autorisés de l'Entreprise pour accéder, stocker ou envoyer des informations de l'Entreprise.
- Ne stockez jamais des informations de l'Entreprise sur des dispositifs personnels.
- Protégez les informations sensibles en utilisant des outils de cryptage et en limitant l'accès des données aux personnes qui en ont besoin.
- Ne laissez pas les ordinateurs portables ou les dispositifs portables sans surveillance ou sécurité.
- Signalez immédiatement la perte ou le vol d'un ordinateur portable ou d'un dispositif portable de l'Entreprise à l'équipe de sécurité technologique de l'information (k-corp-cybersecurity@kennametal.com).

Gagner de façon intègre

Nous pratiquons une gestion des dossiers responsable.

Nous maintenons nos dossiers et registres de manière responsable en conformité avec la loi et la politique de l'Entreprise. Nous nous assurons également que tous les registres sont clairs, exacts et complets. En cas de doute, consultez la **Procédure globale de gestion des registres** de Kennametal ou contactez le Bureau du directeur des services juridiques pour des conseils sur les responsabilités de gestion des registres et des dossiers.



Gagner avec intégrité signifie...

- Faire preuve de jugement avant de prendre un engagement par écrit, particulièrement en envoyant des emails, des messages instantanés ou des textos.
- Conserver les dossiers pendant la période de temps appropriée selon les délais de rétention des dossiers de Kennametal.
- Se conformer à la politique de l'Entreprise en ce qui concerne la destruction des dossiers de l'Entreprise.
- Suivre les instructions pour conserver les dossiers et cesser les processus de destruction normale des dossiers si le Bureau du directeur des services juridiques l'exige, ou si vous apprenez que les dossiers peuvent être pertinents pour une affaire en instance ou imminente, une réclamation ou une investigation.
- Marquer les informations confidentielles de manière appropriée et les distribuer seulement aux personnes qui ont besoin d'en connaître la teneur.
- Toujours se conformer avec les lignes directrices indiquées dans la Procédure globale de gestion des dossiers de Kennametal.

Nous communiquons avec prudence.

Nos clients, actionnaires et partenaires commerciaux ont confiance en l'exactitude, la clarté et la véracité des informations que nous partageons. Nous assumons la responsabilité d'établir des communications qui répondent à ces attentes, y compris lorsque nous utilisons les réseaux sociaux. Pour garantir l'homogénéité de nos communications externes et nous conformer aux lois et réglementations en vigueur, seulement certaines personnes sont autorisées à exprimer publiquement l'opinion de Kennametal.

Gagner avec intégrité signifie...

- Contactez le Bureau du directeur des services juridiques ou le service des Communications d'entreprise, si vous recevez des demandes du public ou d'autres parties externes, y compris les représentants de la presse, au sujet de l'Entreprise.
- Ne partagez pas d'informations confidentielles sur l'Entreprise, nos clients ou nos partenaires commerciaux sur l'Internet ou sur les réseaux sociaux.
- Lorsque vous utilisez les réseaux sociaux pour des raisons personnelles, ne divulguez jamais des informations confidentielles et précisez qu'il s'agit de vos propres opinions et qu'elles ne reflètent pas celles de Kennametal.
- N'utilisez pas les réseaux sociaux à des fins commerciales sauf si vous y êtes autorisé.
- Suivez les lignes directrices indiquées dans la Politique en matière de réseaux sociaux de Kennametal.

Nous gagnons lorsque nous prenons les bonnes décisions.

L'autre jour, je lisais un blog à thématique industrielle auquel je suis abonné et j'ai remarqué des propos plutôt injustes sur notre Société. Le blogueur accusait notre Société de ne pas considérer la sécurité et la qualité comme ses priorités majeures. Cela m'a fortement déplu, d'autant plus que je ne suis pas du tout d'accord. J'ai eu beaucoup de mal à ne pas laisser un commentaire en ligne sur le blog pour défendre notre Société et rassurer les clients sur le fait que nous ne lésinons jamais sur la qualité et la sécurité, mais je savais que je devais prendre du recul, examiner notre politique et en parler avec mon directeur. Au lieu de laisser un commentaire sur le blog, j'ai montré le billet à mon directeur qui l'a ensuite transmis et fait part de ma préoccupation aux personnes compétentes de l'Entreprise. Ce n'est pas l'envie qui me manquait d'agir sur-le-champ mais je suis content d'avoir agi de la bonne manière. J'étais rassuré de savoir que les personnes compétentes de l'Entreprise pourront y remédier de la meilleure façon possible.

Nous garantissons nos produits et faisons passer nos clients en premier.

Chez Kennametal, nous gagnons des marchés et les conservons, car nous fournissons des produits de la meilleure qualité, de la valeur et des services.

Nous sommes fiers de la qualité et de la sécurité de nos produits.

Notre réputation d'intégrité et la confiance de nos clients dépendent de notre engagement à nous conformer strictement aux spécifications contractuelles et celles du client. Nous devons nous assurer que nos produits répondent toujours aux spécifications exigées et que nous ne faisons jamais de substitutions non autorisées ou que nous négligeons les processus de révision de contrôle de la qualité ou de sécurité du produit. Nous sommes en conformité avec toutes les lois et réglementations de sécurité et de qualité des produits.

Gagner avec intégrité signifie...

- Toujours faire des livraisons selon les exigences du client et consulter le client ou le Bureau du directeur des services juridiques en cas de doute sur l'interprétation d'un contrat ou d'une spécification technique.
- Décrire les produits et leurs caractéristiques de manière exacte, véridique et complète.
- S'assurer que tous les produits sont conformes à nos processus de révision de qualité et de sécurité avant la livraison au client.



Nous suivons des règles spéciales lorsque le gouvernement est notre client.

En tant que société internationale qui fait des affaires périodiquement avec des gouvernements du monde entier, nous sommes soumis à une variété de lois et réglementations, incluant celles concernant la fraude, la subornation, les conflits d'intérêt, les déchets et les traitements non équitables. Nous effectuons tous travaux gouvernementaux de manière éthique et honnête et attendons la même chose de toute personne qui travaille en notre nom, incluant mais sans limitation les agents, les distributeurs et les sous-traitants de Kennametal. Les règles sur l'approvisionnement des produits et des services directement au gouvernement ou à travers un sous-traitant du gouvernement sont complexes et en constante évolution et les violations peuvent entraîner des amendes et des sanctions substantielles, ainsi que la suspension possible ou l'exclusion des passations de marchés avec un gouvernement. Plusieurs gouvernements exigent de notre Entreprise qu'elle supervise nos actions afin de garantir la conformité avec les lois et réglementations et de signaler si des violations se sont produites.

Gagner avec intégrité signifie...

- Reconnaître que les contrats gouvernementaux contiennent souvent des obligations spéciales qui ne figurent pas dans des contrats commerciaux ordinaires.
- Agir avec honnêteté et sincérité et maintenir les niveaux d'intégrité les plus élevés dans le cadre d'une passation de marché avec un gouvernement.
- Éviter les conflits d'intérêt réels ou potentiels entre Kennametal et le gouvernement et notifier votre directeur et le Bureau du directeur des services juridiques si vous avez connaissance d'un conflit d'intérêt ou même de l'éventualité d'un conflit d'intérêt.
- Obtenir un examen approfondi et l'autorisation du Bureau du directeur des services juridiques avant de conclure un contrat avec le gouvernement.
- Vérifier que les pratiques d'approvisionnement, tarification et facturation auprès du gouvernement sont conformes et précises et que les erreurs potentielles sont résolues dans l'immédiat.

Conclusion

C'est en prenant les bonnes décisions que nous assurons notre réussite chez Kennametal. L'utilisation de ce Code comme feuille de route, vous aidera à chaque étape. En cas de doute sur la manière de gérer une situation ou si vous avez simplement besoin de savoir qui contacter pour plus d'informations sur une règle de la Société, le présent Code est là pour vous guider.

La ligne d'assistance téléphonique de Kennametal

Cette ligne peut être jointe directement par téléphone depuis les pays suivants, via les numéros indiqués ci-dessous :

U.S.A. et Canada	+1-877-781-7319
Allemagne	0800-186-2076
Brésil	0800-892-0728
Chine	4006012267
France	0800-91-4367
Inde	000-800-100-1704
Israël	180-931-7187
Italie	800-879583
Japon	00531-11-0451 0066-33-830681 0034-800-600306
Mexique	001-844-285-0327
Pologne	00-800-151-0176
Royaume-Uni	0808-234-2939

Cette ligne peut être jointe par téléphone depuis les pays suivants, en composant dans un premier temps le numéro d'accès international AR&T indiqué ci-dessous, puis le numéro de la ligne d'assistance +1-877-781-7319 lors de l'invite :

Afrique du Sud	0-800-99-0123
Argentine	Telecom 0-800-555-4288 Telefonica 0-800-222-1288
Australie	Telstra 1-800-881-011 Optus 1-800-551-155
Autriche	800-200-288
Belgique	0-800-100-10
Bolivie	800-101-110 (Espagnol) 800-101-111
Chili	Telmex 800-225-288 Telmex (Espagnol) 171-00-312
Corée	Korea Telecom 00-729-11 ONSE 00-369-11 Dacom 00-309-11
Danemark	800-100-10
Espagne	900-99-0011
Hong Kong	Hong Kong Telephone 800-96-1111 New World Telephone 800-93-2266
Hongrie	06-800-011-11
Indonésie	001-801-10
Malaisie	1-800-80-0011
Pays-Bas	0800-022-9111

Portugal	800-800-128
Russie	8^10-800-110-1011 Moscou et St. Petersburg 363-2400
République Tchèque	00-800-222-55288
Singapour	SingTel 800-011-1111 StarHub 800-001-0001
Slovaquie	0-800-000-101
Suisse	0-800-890011
Taiwan	00-801-102-880
Thaïlande	1-800-0001-33 001-999-111-11
Turquie	0-811-288-0001
Vietnam	1-201-0288

Assistance Kennametal en ligne

Accessible depuis internet:
kennametal.ethicspoint.com

Abus de substances	15	Contrats	24, 37	Informations internes	29	Recettes	30
Accidents de travaux	15	Contrats gouvernementaux	37	Informations personnelles	13	Recycler	15
Accord, écrit et pré	18, 20, 21, 23, 24, 27, 31, 37	Contributions	11, 27	Informations privées	13	Renseignements liés à la compétitivité	18
Actifs de la société	29, 30, 31	Contrôle diligent	20	Informations protégées	31	Représailles	9
Actifs financiers	31	Courrier électronique	7, 31, 33	Informations sensibles	33	Réputation	3, 5, 6, 16, 23, 24, 37
Actionnaires importants	24	De valeur symbolique	23	Intégrité	4, 6, 10-37	Réseau	33
Activité politique	27	Déclarations publiques	27	Internet	7, 32, 35, 38	Respect	11-13, 15, 12, 23, 32
Agents	5, 19, 20, 37	Dépenses	23, 30	Intimider	12	Responsabilité sociale	14
Ajout	13	Discrimination	11, 12	Législation commerciale mondiale	25, 26	Responsable gouvernemental	19, 20-21
Anonyme	7, 8, 38	Diversité	11	Libération des produits	29	Responsable politique	21
Anti-corruption	19	Divulgence	30, 32	Licences	21	Résultats financiers	29
Antimonopole	17	Don philanthropique	15	Liquidités	21, 23, 25	Revendeurs	5, 19, 20, 37
Appareil mobile	33	Donner des pourboires	29	Marques déposées	32	Sanctions	26
Assistance téléphonique Kennametal	7-8, 38	Double usage	26	Média social	27, 35	Se faire entendre	6-9
Associations professionnelles	17, 18	Droits d'auteur	32	Membre de la famille	21, 24, 29	Secrets professionnels	32
Avantages	21-23	Embargo	26	Mesure disciplinaire	5, 9	Sécurité des produits	37
Avis de Retenir	34	En dehors de l'activité commerciale	24	Offres	17, 24	Signaux d'alarme	21
Bonne volonté	9	Enquête	7-9, 34	Ordinateur	30, 33	Soulever des problèmes	6-9
Boycotts	26	Équipement	15, 31, 33	Paiements de facilitation	20	Stock	29
Brevets	32	Équivalents de trésorerie	23, 25	Partenaires commerciaux	4, 5, 6, 11, 13, 23, 24, 28, 29, 31, 35	Système environnement, hygiène et sécurité (EHS)	15
Bureau d'éthique et de conformité	7, 24, 30, 41	États financiers	30	Partie restreinte	26	Systèmes d'information	33
Cadeaux	19, 22-23	Exportation	25-26	Parties tierces	32	Tenue des livres et des données précise	17, 20, 23, 30, 37
Calendrier de conservation	34	Fonds de la société	27, 30	Périodes de négociation	29	Traitement injuste	37
Caractéristique protégée	11	Fournisseurs	5, 23	Permis	15, 21	Transparence	24, 30
Certification	41-42	Fraude	30, 37	Poser des questions	3, 5, 6, 7, 8, 9, 30, 32	Usage final	25, 26
Choix judiciaires	5	Gain personnel	24, 30	Pratiques de sécurité	14-15, 35	Valeurs	4, 28, 41
Clause de confidentialité	32	Gestion des rapports	34	Principes de conduite des fournisseurs	5	Vérificateur	30
Clients	3, 11, 17, 23, 24, 25, 28, 32, 33, 35, 36, 37	Gratifications	21	Prise de décision éthique	5	Violation des données	33
Communications externes	35	Habitudes	21	Propriété intellectuelle	32	Violations	5, 25, 37
Communiquer par les médias	35	Harcèlement	11-12	Propriété physique	31	Vol	30, 31, 33
Concurrence	17	Hospitalité	22	Qualité des produits	16, 17, 35, 37	Volontaire	15
Confidentiel	7, 8, 18, 24, 31, 32, 34, 35, 38	Importation	22, 25-26, 33	Rapport	7, 9, 30, 38		
Conflits d'intérêt	24, 37	Informations confidentielles	18, 24, 31, 34, 35	Rapport financier	30		
		Informations importantes	29				



Certification

Page de certification & confirmation du Code de conduite de Kennametal

Je reconnais avoir reçu, lu et compris le Code de conduite de Kennametal (le « Code ») et en apposant ma signature ci-dessous, je certifie que je m'engage à me conduire de manière éthique en conformité avec la mission, la vision et les valeurs de l'Entreprise ainsi qu'avec le Code de Kennametal et les autres politiques et procédures stipulées dans le Code. Je comprends qu'il relève de ma responsabilité de suivre les politiques, les pratiques et les lignes directrices établies dans le Code et que ma conformité est une condition du maintien de mon emploi.

Je comprends que le Code est destiné à servir de guide concernant les politiques et les pratiques de Kennametal pour la conduite des affaires d'une manière éthique. Je comprends que les politiques d'entreprise fournissent des informations détaillées supplémentaires qui sont disponibles à ma demande.

Je comprends que Kennametal peut amender les politiques décrites dans le Code à tout moment. Je comprends que les modifications des politiques existantes seront disponibles sur SharePoint, ou que je peux solliciter une copie des politiques actuelles auprès de mon supérieur hiérarchique, du département des ressources humaines ou du Bureau d'éthique et de conformité.

Nom en caractères d'imprimerie

Numéro d'employé

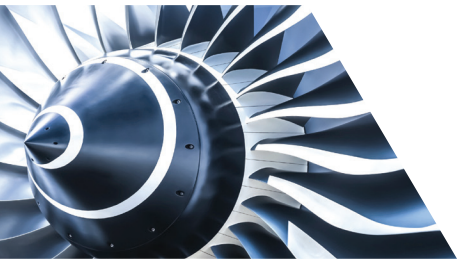
Signature

Date

**Retourner cette page de certification signée au représentant des ressources humaines.
Vous pouvez conserver une copie pour vos dossiers personnels.**







KENNAMETAL[®]